

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 5 novembre 2024

Point 3.2 de l'ordre du jour

Approbation du budget des leviers IdEx 2025

Délibération

n° 157-2024

Point 3.2

EXPOSE DES MOTIFS :

Rappel des données financières globales :

Labellisé à titre probatoire en 2011 et pérennisé en 2016, le programme IdEx (Initiative d'Excellence) de l'Université de Strasbourg en partenariat avec le CNRS et l'Inserm bénéficie d'un capital non-consommable de 750 M€ qui génère chaque année des intérêts de 25,597 M€.

Au cours de la période 2011-2019, cette dotation a financé les actions telles que définies dans le projet initial de l'IdEx à hauteur de 16,455 M€ mais aussi les 11 LabEx portés par l'Université de Strasbourg pour un montant de 9,142 M€. Cette répartition a été prorogée en 2020, ce qui a permis d'attribuer à l'ensemble des LabEx une année de crédits supplémentaires à l'expiration du label officiel national.

La création des Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) et leur déploiement à compter du 1^{er} janvier 2021 ont conduit à une réallocation de l'ensemble de la dotation. Il a alors été décidé que les crédits relatifs à la partie LabEx soient intégralement réaffectés au soutien des ITI et complétés par une dotation de la part des leviers de l'IdEx. En poursuite de la situation des LabEx, l'ensemble des crédits affectés à la programmation ITI a été soumis à des frais de gestion de 8% alors que ceux relatifs aux différents leviers de l'IdEx étaient de 15% en 2017 et de 20 % depuis 2020.

Dans la continuité de la lettre d'orientation budgétaire et au regard d'une situation budgétaire particulièrement contrainte, le Conseil d'administration du 8 octobre 2024 a validé le passage des frais de gestion de 8 à 20 % concernant les crédits IdEx-ITI, conduisant à uniformisation des taux de prélèvement à 20% sur l'ensemble de l'IdEx. Ainsi, les crédits soutenant la programmation ITI sont portés à 20% à compter de 2025. Ce changement est concomitant avec l'évaluation mi-parcours des ITI tenue en 2024 et l'entrée dans la seconde phase de la programmation pour la période 2025-2028.

Ainsi, et compte tenu de ces évolutions, la dotation globale de l'IdEx d'un montant de 25,597 M€ se répartit comme suit pour l'année 2025 :

- leviers IdEx : 13 765 437 € (dont 11 012 350 € au titre des actions et 2 753 087 € au titre des frais de gestion),
- programmation ITI : 11 832 063 € (dont 9 465 650 € au titre des actions et 2 366 413 € au titre des frais de gestion).

L'exercice de programmation budgétaire 2025 a été réalisé en prenant en considération :

- un contexte budgétaire national dégradé et des menaces sur le financement public des universités conduisant à la prudence d'un budget primitif des leviers IdEx à n'engager les crédits qu'à hauteur de 80%, en vue d'un budget consolidé en 2025,
- les crédits pluri-annuels déjà engagés,
- la possibilité de mobiliser des sources de financement alternatives (COMP, grands projets d'établissement France 2030, etc),
- le non-lancement de nouvelles expérimentations dans le contexte du fin de mandat présidentiel.

La ventilation de la dotation IdEx 2025 hors frais de gestion d'un montant de 11 012 350 € fait l'objet de la présente délibération.

Processus d'élaboration budgétaire et calendrier :

En termes de dates et d'étapes, la préparation budgétaire s'échelonne de mai à décembre comme suit :

- Juillet : réflexions des équipes vice-présidentes en charge des leviers quant aux programmes et actions à mener l'année suivante et aux crédits correspondants nécessaires,
- Septembre : discussion sur les budgets primitifs ainsi élaborés, en Conseil de présidence avant validation,
- Septembre / octobre : pour les deux domaines auxquels sont rattachées des commissions internes élues (« commission recherche » pour le levier recherche et « commission formation et vie universitaire » pour le levier formation), présentation et discussion des budgets devant ces instances statutaires pour approbation (soit 72% du budget des leviers),
- Octobre : présentation des budgets primitifs de l'ensemble des leviers en Comité de pilotage IdEx pour avis,
- Novembre/décembre : présentation des budgets de l'ensemble et de chacun des leviers en Conseil d'administration pour approbation, en vue de la consolidation du budget initial de l'établissement,
- Mars n+1 : édition du compte financier de l'établissement avec production d'une annexe dédiée à l'utilisation des crédits IdEx, y compris les taux d'exécution.

Dans le respect de ce cadre, le budget primitif 2025 a fait l'objet des étapes d'instruction et de validation suivantes :

- Commission recherche en ce qui concerne le volet Recherche sous sa responsabilité, en date du 9 octobre 2024,
- Commission Formation et Vie étudiante en ce qui concerne le volet Formation, en date du 7 octobre 2024,
- Comité de pilotage IdEx en ce qui concerne l'ensemble de l'enveloppe et des leviers, en date du 14 octobre 2024.

Dotation par levier et par programme au sein de chaque levier :

Dans le tableau ci-dessous, figurent les dotations affectées à tous les leviers ainsi que leur ventilation au sein des programmes propres à chaque levier.

Levier	Programme	Budget 2025 (€)	Total levier
Recherche	<i>Attractivité</i>	1 426 000	5 288 000
	Programme doctoral international	100 000	
	Collaborations internationales	119 000	
	Renforcement de la recherche	621 700	
	Aide au pilotage et communication scientifique	110 000	
	<i>USIAS</i>	1 854 400	
	Enveloppe de réserve (dont USIAS)	1 056 900	
Formation	IDIP	530 000	2 586 000
	<i>Rénovation des pratiques pédagogiques</i>	668 800	
	Internationalisation des formations	555 000	
	Programme « fellowships »	115 000	
	<i>Pilotage de la formation</i>	200 000	
	Enveloppe de réserve	517 200	
Développement économique	Collaborations internes et institutionnelles	202 590	578 000
	Actions pour les étudiants	122 000	
	<i>Organisation de la relation aux entreprises</i>	119 000	
	Enveloppe de réserve	134 410	
Université et cité	Science ouverte	50 000	698 300
	Actions science-société et sciences participatives	217 000	
	Patrimoine et collections	93 500	
	<i>Présence des artistes et de l'art sur les campus</i>	45 544	
	Actions solidaires	95 000	
	Initiatives vie étudiante	57 596	
	Enveloppe de réserve	139 660	
Gestion des talents	Schéma directeur RH	59 000	
	Accompagnement et progression des carrières	230 000	

	<i>Valorisation des personnels</i>	60 000	441 000
	Enveloppe de réserve	92 000	
Pilotage stratégique	Structuration de l'Université	307 000	955 800
	<i>Actions transversales</i>	353 000	
	Enveloppe de réserve	295 800	
Mise en œuvre	Mise en œuvre de l'IdEx	455 250	455 250

En italique, sont mentionnés au niveau de chaque levier les programmes qui ont subi les plus fortes restrictions budgétaires pour émettre un budget primitif.

De manière synthétique, le budget IdEx 2025 qui fait l'objet de la présente délibération est réparti comme suit :

Lever		Budget 2025 (€)	%
Recherche	Commission Recherche	2 970 000	27
	USIAS	2 318 000	21
Formation		2 586 000	24
Développement économique		578 000	5
Université et cité		698 300	6
Gestion des talents		441 000	4
Pilotage stratégique		955 800	9
Mise en œuvre		455 250	4
Total part actions des leviers		11 012 350	100

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le budget IdEx 2025 des leviers.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

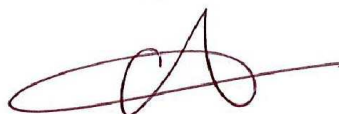
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 6 novembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT